

Pierre Rosanvallon, Thierry Pech, Éric Maurin et Pierre Veltz, *La Nouvelle critique sociale*, Le Seuil / Le Monde, Coll. « La République des idées », mai 2006, 124 pages

DANS **HORIZONS STRATÉGIQUES 2006/1 n° 1**, PAGES 140ZD À 152ZD
ÉDITIONS **LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**

ISSN 1958-3370

DOI 10.3917/hori.001.0140zd

Date de mise en ligne : 01/06/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-horizons-strategiques-2006-1-page-140zd?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour La Documentation française.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

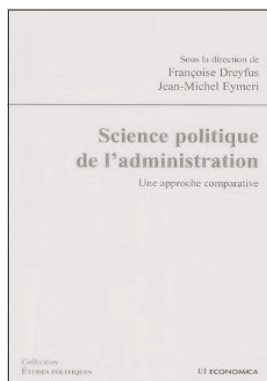
Comptes rendus



Eric Debarbieux, *Violence à l'école : un défi mondial ?*, Armand Colin, Coll. "Sociétales", janvier 2006, 315 pages

La violence à l'école, régulièrement mise sous les feux de la rampe, est un sujet à haut risque de manipulation. Exagérations médiatiques, récupérations populistes et angoisses des familles se combinent pour en donner une image éloignée des réalités. C'est pour lutter contre cette dérive que l'auteur, spécialiste internationalement reconnu, a décidé de faire une synthèse des meilleures études françaises et étrangères sur le sujet. Toujours clair, précis et informé, son livre confirme avec rigueur des hypothèses controversées ou bien déboulonne des idées reçues : 1) la violence létale est très rare, y compris dans les écoles américaines, et elle tend à baisser depuis plus de dix ans ; 2) les statistiques publiques sur la violence scolaire sont introuvables dans la plupart des pays et, quand elles existent, déforment et minorent largement les faits ; 3) les phénomènes

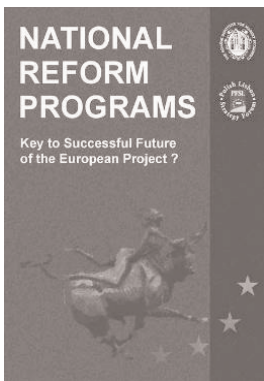
les plus préoccupants sont les oppressions quotidiennes et protéiformes : *bullying*, incivilités, injures, menaces, vols ; 4) contrairement à ce qu'on pourrait croire, les violences scolaires sont moins importantes dans les pays pauvres que dans les pays développés ; 5) enfin, en France, la majorité des études confirme une augmentation de la violence dans les établissements, mais avec des différences notables : si la situation de l'école élémentaire est stable, voire en amélioration, la situation des collèges se dégrade fortement, en particulier du côté des ZEP.



Françoise Dreyfus et Jean-Michel Eymeri (dirs), *Science politique de l'administration*, Economica, janvier 2006, 307 pages

Faute de travail éditorial suffisant, les actes de colloques sont souvent décevants. C'est tout le contraire pour le présent ouvrage qui, au travers de 17 chapitres denses et bien documentés, offre une excellente présentation des enjeux actuels du monde administratif. La comparaison internationale est privilégiée et les auteurs veillent à maintenir un bon équilibre entre apports conceptuels et descriptions empiriques. On trouvera ainsi de bonnes analyses sur les hauts fonctionnaires de l'Union européenne, sur le rôle des représentants nationaux à Bruxelles ou sur les modèles politico-administratifs en vigueur chez nos voisins (Italie, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Pays de Galles, Suède, etc.). Plusieurs questions transversales sont également abordées : administration territoriale, gestion de la "ressource dirigeante", travail quotidien des "petits bureaucrates", genèse des

politiques d'*affirmative action*, "bonnes pratiques" et référentiels diffusés par l'OCDE, fabrique de la "réforme de l'État" en France, etc. À tous points de vue la référence actuelle sur le sujet.



Polish Lisbon Strategy Forum, rapport *National Reform Programs: Key to Successful Future of the European Project?*, janvier 2006, 70 pages

Portant sur les Plans nationaux de réforme des États membres de l'Union européenne dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne et partant de l'idée que le rapport de la Commission européenne sur les programmes nationaux est "un peu trop optimiste", ce rapport examine de manière critique cinq PNR (polonais, tchèque, slovaque, hongrois et néerlandais). Il en conclut que les PNR sont des documents "plus bureaucratiques que politiques, fondés sur des programmes existants" et dont l'objectif n'est que de satisfaire la Commission européenne sur le plan formel. Pointant un problème méthodologique, le *think tank* polonais note que "trop souvent le cycle de coordination des politiques économiques sur trois ans (...) ne correspond pas aux cycles politiques dans les États membres. Ceci affaiblit la capacité des programmes d'influencer les gouvernements, parce que les

réformes structurelles cruciales et habituellement douloureuses ne sont presque jamais appliquées à la fin d'un cycle politique".



Louis Gautier, *Face à la guerre*, La Table Ronde, janvier 2006, 440 pages

L'ouvrage de Louis Gautier, ancien conseiller défense de Lionel Jospin, se propose d'étudier l'avenir de la guerre. Conjuguant une connaissance approfondie des réalités et une hauteur de vue remarquable, il offre une réflexion de grande qualité, argumentée et concrète. Après avoir déploré l'évacuation de la guerre du débat public, l'auteur analyse l'omniprésence de la violence et dénonce l'inanité d'une société qui voudrait se protéger contre des risques se multipliant tout en déniaient une réalité au mal, sans cesse exhibé mais jamais étudié. D'après lui, cette incapacité à "penser la guerre" est un risque majeur pour les démocraties. Replaçant le recours à la force dans le cadre des relations entre les États, dans la dynamique du droit international et dans une perspective éthique, il propose une définition de la guerre comme acte politique, puis envisage la pertinence du cadre européen et des choix français.



OCDE, *Réformes économiques : Objectif croissance 2006*, février 2006, 210 pages

L'édition 2006 de cette publication de l'OCDE s'interroge sur la pertinence du PIB par tête comme indicateur de mesure du bien-être. Pour ce faire, elle le compare à des indicateurs alternatifs "objectifs", tenant par exemple compte des aspects redistributifs, ou des facteurs sociaux comme l'autonomie, l'équité, la santé et la cohésion sociale, ainsi qu'à un indicateur alternatif "subjectif", de mesure du bonheur des individus, tel que collecté dans le cadre du programme d'enquêtes mondiales sur les valeurs. Les résultats sont assez nets : si les classements entre pays sont en règle générale peu modifiés dans le cas des indicateurs objectifs, les corrélations sont beaucoup plus faibles dans le cas de l'indicateur subjectif. Ce constat intéressant renvoie au courant théorique sur les déterminants du bien-être, qui met en évidence que les individus, plutôt que de relier directement leur situation au niveau de leur revenu personnel, procèdent à une comparaison avec

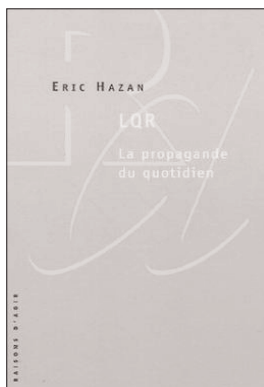
les revenus de leurs voisins (approche relativiste).



Denis MacShane, *Britain's Voice in Europe: Time for Change*, Foreign Policy Center, février 2006, 40 pages

Alors que le reste de l'Europe ressent souvent le lobbying à Bruxelles comme une force de frappe quasi exclusivement britannique, l'ancien ministre britannique des Affaires européennes explique que les difficultés de la présidence britannique auraient eu pour conséquence une "très lourde perte de prestige et de reconnaissance" du Royaume-Uni. Par ailleurs, le niveau faible des discussions sur les questions européennes au sein des partis nationaux laisse de fait la main aux journalistes et à quelques spécialistes. L'ancien ministre appelle à renouveler et à rendre plus efficace l'approche britannique des politiques et processus de décision communautaires. La création de réseaux européens (financés par le gouvernement britannique pour seconder les parlementaires, les partis politiques et de grandes organisations comme la Chambre britannique de commerce et d'industrie) et la

création d'une deuxième chambre au Parlement européen (composée de parlementaires nationaux et agissant comme une chambre de révision) seraient de nature à renforcer la promotion des idées et l'influence britanniques dans les processus de négociation.



Éric Hazan, *LQR : la propagande du quotidien*, Éd. Liber-Raisons d'agir, février 2006, 122 pages

En 1947, Victor Klemperer publia un essai consacré à l'analyse des tournures et formes syntaxiques de la langue du Troisième Reich : *LTI, Lingua Tertia Imperii*. S'inspirant de ce grand livre, Éric Hazan nous propose une analyse sémantique de la Ve République : *Lingua Quintae Respublicae* (LQR). On adhère à son propos lorsqu'il montre comment les mots du quotidien euphémisent la réalité, atténuent les inégalités et entretiennent le mythe d'une cité unie. On commence à douter quand, par des raccourcis rapides, il s'en prend à des mots anodins : réforme, croissance, multiculturalisme, partenaires sociaux, etc. On ne le suit plus du tout quand il impute le parler d'aujourd'hui à des forces manipulatrices, à des "agents propagateurs" dont l'objectif serait "de rendre acceptable le démantèlement d'institutions publiques". Et on finit par l'abandonner quand il voit dans la LQR une

"arme du maintien de l'ordre", un "instrument idéologique de la pensée policière" et une "nouvelle version de la banalité du mal".



Roger Zetter, David Griffiths et Nando Sigona, *Immigration, Social Cohesion and Social Capital: What are the Links?*, Joseph Rowntree Foundation, février 2006, 42 pages

Le rapport publié en février 2006 par la fondation Joseph Rowntree, et présenté sur le site du *Cabinet Office* britannique, étudie les liens entre les relations sociales des immigrants au sein de leur communauté (leur capital social) et le développement d'une société stable et intégrée (cohésion sociale) au niveau local. Le rapport souligne comment l'augmentation et la diversité des immigrants a modifié le paysage politique. Il analyse la priorité donnée par le gouvernement à la cohésion sociale, pour répondre aux "défis" que les nouveaux immigrants posent à une "identité nationale" unificatrice, et qui s'éloigne de l'ancien credo en faveur du multiculturalisme et de la reconnaissance de la "différence". Il examine enfin jusqu'où le "capital social" peut résoudre les contradictions entre cohésion sociale

et disparités sociales entre les diverses communautés de migrants.



Pascal Gauchon, *Le modèle français depuis 1945*, PUF, Coll. "Que sais-je ?", février 2006, 128 pages

L'auteur rend d'abord hommage à une génération de responsables politiques et de hauts fonctionnaires qui ont forgé après 1945 le "modèle français". Ce modèle, aujourd'hui mis à mal, possédait trois caractéristiques : 1) une direction par l'État en concertation avec les partenaires sociaux ; 2) un colbertisme industriel soucieux des services et de l'agriculture ; 3) un rôle moteur dévolu aux services publics. Il comportait également deux particularités : la tendance à se penser en termes géométriques (comme un hexagone), et l'habitude de considérer que l'État représente le bien commun. Selon l'auteur, ce modèle s'est fissuré avec l'ouverture économique, la construction européenne, la crise pétrolière, la fin du *baby-boom*, la critique d'un État qui se désinvestit et le sentiment d'impossibilité des réformes. Ainsi, Pascal Gauchon revient sur la relative impuissance publique et sur les gains

des entreprises en termes de marges de manœuvre internationales. Mais, à la différence d'autres auteurs traitant du "déclin", il n'est pas défaitiste. D'après lui, un renouveau du modèle est toujours possible : il nécessite seulement une nouvelle génération de dirigeants.



Andreas Schleicher, *The Economics of Knowledge: Why Education is Key for Europe's Success*, The Lisbon Council, Policy Brief, mars 2006, 20 pages

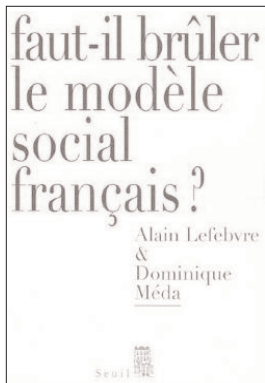
Dans cette étude, Andréas Schleicher, chercheur attaché au département de l'Éducation de l'OCDE, conclut à la nécessité de réformer les systèmes éducatifs européens. Il exhorte à rompre avec "l'approche bureaucratique" et à reconstruire un système d'institutions éducatives "diverses, viables et de haute qualité", et surtout "comptables de leurs résultats". En outre, "la capacité managériale" de leurs dirigeants "devrait être à la hauteur de celle d'entreprises modernes" et refléter des intérêts plus larges que ceux de "la communauté académique". L'étude préconise aussi que le développement de l'éducation supérieure "élargisse l'accès, augmente la qualité et améliore l'équité". Enfin, le financement, y compris l'appui aux étudiants, doit "mobiliser les fonds publics et privés" d'une manière cohérente avec "les avantages sociaux et individuels" tirés de la formation

universitaire. La France et l'Allemagne ont été mises à l'index, leurs systèmes étant considérés comme non seulement économiquement médiocres, mais aussi socialement injustes.



Marius Vahl et Nina Grolimund, *Integration Without Membership: Switzerland's Bilateral Agreements With the EU*, CEPS Paperback Books, Centre for European Policy Studies et Institut européen de l'université de Zurich, mars 2006, 128 pages

Ce rapport conjoint signale que le peuple suisse ne semble "pas prêt à faire le sacrifice" d'une restriction à son système de démocratie directe, qui serait nécessaire pour entrer dans l'Union européenne. La Suisse est pourtant le deuxième client de l'Union, un million de citoyens européens y vivent et 200 000 frontaliers y travaillent. C'est aussi le pays qui a conclu le plus grand nombre d'accords bilatéraux avec l'Union européenne. Mais dans l'immédiat, l'approche bilatérale est privilégiée et se poursuit dans les domaines de l'électricité, des transports (participation au projet *Galileo*) et de la sécurité alimentaire. Symbole d'une évolution lente, une délégation de la Commission européenne devrait ouvrir à Berne avant l'été et être dirigée par une femme francophone.



Alain Lefebvre et Dominique Méda, *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Le Seuil, 153 pages, mars 2006

Les équilibres et compromis sur lesquels ont été édifiés les principes et l'architecture de notre protection sociale vacillent sous les coups du chômage et de l'ouverture internationale. Face à ces difficultés, Dominique Méda et Alain Lefebvre plaident pour l'évaluation lucide de ce qui a été développé dans les pays du Nord de l'Europe. De cette comparaison, ils tirent deux grandes lignes de réforme pour la France : refonder l'État providence vers l'investissement social (c'est-à-dire vers les jeunes et pour l'amélioration du capital humain), individualiser les droits sociaux en les attachant aux personnes et non aux familles. L'ouvrage n'appelle pas à brûler le modèle social français avec du bois suédois, mais à retrouver les origines du plan français de Sécurité sociale, en se tournant vers les réussites nordiques en termes d'égalité, d'universalité des prestations, d'unicité

des dispositifs et de visée de plein emploi. Séduisant sur bien des aspects, ce court ouvrage montre la possibilité d'adapter des réformes dans des contextes différents. Résolument engagé et ambitieux, il avance l'idée d'une Europe sociale qui serait guidée par les performances des modèles nordiques. À charge pour l'architecture française de la protection sociale de se réformer en profondeur pour se rapprocher de ce qui pourrait être véritablement, aux yeux des deux auteurs, un modèle social européen.



Conseil d'État, *Sécurité juridique et complexité du droit*, rapport public 2006, La Documentation française, Études et Documents n° 57, mars 2006, 400 pages

Le rapport annuel du Conseil d'État, consacré cette année au concept de sécurité juridique, stigmatise l'inflation législative, rendue responsable de la complexité du droit et de sa méconnaissance par nos concitoyens. Si l'on ne peut sérieusement contester un tel état des lieux (il existe 59 codes différents et plus de 200 lois sont votées chaque année), certaines des recommandations qui y font suite ouvrent un véritable débat que seul le pouvoir constituant peut trancher. En préconisant la mise en place de procédures accélérées de délibération, en particulier sur l'ensemble des dispositions d'origine communautaire, et le recentrage du Parlement sur ses missions de contrôle de l'application de la loi, le Conseil d'État semble militer pour une organisation nouvelle du processus d'élaboration normative, marqué du sceau du parlementarisme rationalisé.



Cour des comptes, *L'évolution de l'assurance chômage : de l'indemnisation à l'aide au retour à l'emploi*, rapport public thématique, mars 2006, 144 pages

Le titre du rapport thématique que vient de publier la Cour des comptes est sans ambiguïté. La Cour demande que les partenaires sociaux, en tant que gestionnaires du régime d'assurance chômage, assument la pleine responsabilité de son équilibre financier et qu'ils mettent en œuvre des mécanismes de régulation financière. Pour cela, ils doivent pouvoir intervenir plus directement dans le placement des chômeurs. La loi du 18 janvier 2005 (loi de cohésion sociale) a privilégié une conception pluraliste du service public de l'emploi, au sein duquel les institutions de l'assurance chômage occupent une place essentielle. La fin du monopole de l'ANPE devrait permettre une mobilisation de tous les acteurs susceptibles de mener une action positive en matière de retour à l'emploi. Ainsi, les conseillers des Assédics devraient pouvoir directement orienter un demandeur

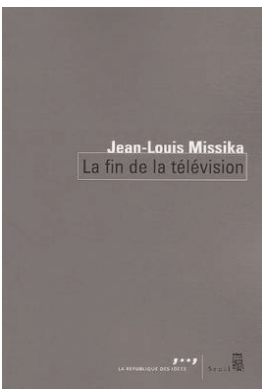
d'emploi vers une formation ou vers un employeur, sans l'accord préalable de l'ANPE. De même, l'instauration de relations directes entre l'Unédic et les principaux co-traitants de l'ANPE – APEC, AGEFIPH-réseau Cap emploi et missions locales – devrait apporter une plus grande efficacité du pilotage et du contrôle. Le recours à des partenariats privés, expérimenté dans la période récente, devrait s'étendre et certaines entreprises de travail temporaire être associées au dispositif.



Hannu Piekkola, *Knowledge Capital as the Source of Growth*, European Network of Economic Policy Research Institutes, Working Paper n° 43, mars 2006, 23 pages

Cette étude examine la productivité de la croissance due au capital humain, défini comme le capital de connaissances des employés, issu de l'éducation et de l'expérience, et les actifs incorporels accumulés par les sociétés. L'analyse micro-économique réalisée sur un ensemble significatif de la population des entreprises finlandaises, soit 1 420 sociétés qui emploient 2,1 millions d'employés, démontre que depuis 1995 la capitalisation dans le capital humain par l'éducation ou l'expérience professionnelle est un facteur clé de la croissance et de la productivité finlandaises. Une conclusion essentielle est que l'accumulation d'un "capital humain" à haut niveau d'éducation explique les divergences régionales du taux de croissance du PNB et de la productivité des facteurs ; les clusters de connaissance

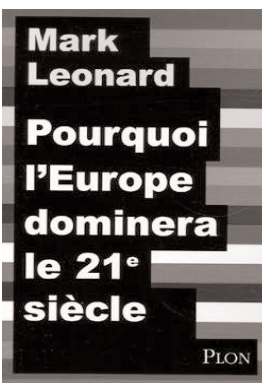
sont systématiquement associés aux régions à plus forte productivité et aux PNB les plus élevés.



Jean-Louis Missika, *La fin de la télévision*, Seuil, Coll. "La République des idées", mars 2006, 108 pages

Les nouvelles technologies et les nouveaux usages sociaux vont provoquer un bouleversement dans les médias audiovisuels, dont les conséquences seront économiques mais surtout politiques. L'auteur revient tout d'abord sur les raisons des précédentes évolutions de la télévision, laquelle a endossé successivement, selon lui, les rôles du "messenger" (instruction d'un spectateur-récepteur), du "missionnaire" (création de lien social pour un spectateur-acteur) et du "pygmalion" (la mise en scène devient révélation de l'individu). Il détaille ensuite les dynamiques à l'œuvre : l'affaiblissement du rôle d'intermédiaire des chaînes, l'apparition de nouvelles dépendances et la déprofessionnalisation du secteur. Ces processus vont d'après lui entraîner un remaniement complet des acteurs et des logiques, l'Internet devenant dominant. C'est cependant l'animation de l'espace

public par les médias qui lui paraît recouvrir les enjeux les plus importants : si le débat contradictoire n'y retrouve pas sa place, un affaiblissement durable de la démocratie est patent.



Mark Leonard, *Pourquoi l'Europe dominera le 21^e siècle*, Plon, mars 2006, 218 pages

Selon l'auteur, directeur de la politique étrangère du Center for European Reform (*think tank* britannique), l'Europe est rapidement devenue, avec la "méthode Monnet d'engrenage", consistant à procéder par étapes, un réseau décentralisé, un "club" aux règles d'admission très strictes mais attractives. Le pouvoir de surveillance réciproque entre États (*cf.* la Stratégie de Lisbonne) devrait, par exemple, donner plus de pouvoir aux citoyens. L'auteur défend le particularisme européen, qui n'a pas vocation à faire disparaître l'État-nation. Là où les États-Unis auraient échoué, en utilisant la seule démonstration de force (par exemple en Irak), l'Europe aurait réussi à transformer de l'intérieur ceux qui la rejoignent (arme du droit et de l'acquis communautaire). Si le pire serait de fermer la porte à de nouveaux candidats, elle se doit cependant d'être claire sur ce qu'elle leur

demande. Sur cette base, son premier défi, pour stabiliser son voisinage, serait de créer une nouvelle communauté politique basée sur la zone de libre-échange euro-méditerranéenne. Elle pourrait nouer de nouvelles relations avec la Chine, en misant sur la thèse chinoise de l'"ascension pacifique", et prendre l'initiative d'une autre collaboration avec les États-Unis. En tant que plus grand donateur au monde, elle devrait aussi favoriser l'émergence de clubs régionaux interdépendants, dans un système mondial multipolaire.



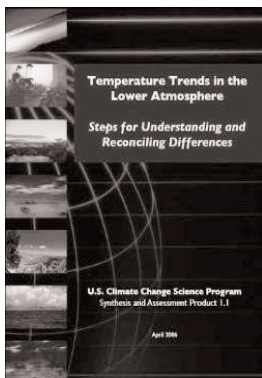
Oxfam International, *Recette pour un désastre. Le Cycle de Doha une occasion ratée de promouvoir le développement ?*, Document d'information, avril 2006, 43 pages

“Recette pour un désastre”, tel est le titre du dernier rapport d'Oxfam International, l'ONG devenue un interlocuteur incontournable dans les négociations multilatérales depuis le succès de sa campagne *Make Trade Fair* et son implication décisive dans le dossier du coton africain à Cancun en 2003. Ce document indique que les termes de l'accord proposé aux pays en développement seraient de maigres concessions dans le domaine agricole au prix d'un engagement à ouvrir à la concurrence leurs marchés de services et à démanteler la protection tarifaire subsistant sur leurs produits non agricoles. Pour que Doha soit effectivement un cycle en faveur du développement, il ne suffit pas de soustraire les pays les plus pauvres à quelques exigences, soutient Oxfam, mais de donner un réel contenu au *traitement spécial et différencié* et d'améliorer dans les faits l'accès aux marchés des pays dits développés. Il faudrait aussi que toutes les subventions produisant un effet de distorsion sur les échanges agricoles soient éliminées et non les seules subventions à l'exportation qui ne représentent que 3,6 % des dépenses de soutien agricole de l'Union européenne et ce, sans exigence de réciprocité, à défaut de quoi les termes de l'échange s'inversent.



Évelyne Sullerot, *Pilule, sexe, ADN. Trois révolutions qui ont bouleversé la famille*, Fayard, avril 2006, 325 pages

En deux générations, trois révolutions ont traversé la famille. Depuis 1965, la révolution contraceptive a permis aux femmes de dissocier sexualité et procréation. Les hommes, qui ne sont désormais plus “maîtres de la procréation”, ont découvert la crise de la paternité. Celle-ci s'est accentuée avec la révolution sexuelle. Au cours des années 1970, le fondement de la famille s'est déplacé du mariage et de l'engagement éternel vers un souci hédoniste d'accomplissement individuel. La primauté de l'individu et de ses plaisirs a conduit à une instabilité conjugale accrue et à l'apparition de diverses constellations familiales (recomposées, homoparentales). La révolution génétique rend la parenté “inaltérable, indéniable, infalsifiable”. La connaissance possible de l'irréversible identité de chaque enfant transforme l'économie des responsabilités entre les pères, les mères et les éventuels “beaux-parents”. Évelyne Sullerot, qui déplore l'évolution de nos mœurs en matière de sexualité, repère avec satisfaction les modifications du droit de la famille dans le sens d'une “co-parentalité”, engageant les deux parents, en cas de séparations dans le cadre d'une autorité parentale exercée conjointement.



U.S. Climate Change Science Program, *Temperature Trends in the Lower Atmosphere. Steps for Understanding and Reconciling Differences*, Report by the U.S. Climate Change Science Program, Synthesis and Assessment Product I.1, avril 2006, 180 pages

L'administration américaine vient de remettre au Congrès son deuxième rapport sur le changement climatique. Alors que la précédente édition mettait en cause certaines incohérences entre les données utilisées par les modèles climatiques pour analyser le réchauffement passé et futur de la planète, une comparaison des modèles existants et une révision des données permet à ce nouveau rapport de résoudre certaines contradictions existantes. La révision des données depuis 1974 et les observations satellitaires récentes permettent de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre. La compréhension du passé est en effet déterminante pour appréhender le futur et prévoir la réaction du climat en particulier à la croissance continue des gaz à effet de serre d'origine humaine. Une partie des conclusions de cette étude, notamment dans ses aspects méthodologiques, devrait être utilisée par les experts mondiaux du climat (IPCC, International Panel on Climate Change), dont le prochain rapport est attendu en 2007.



Observatoire de la Dépense publique, Institut de l'Entreprise, *L'Agenda 2012 : 37 propositions pour une meilleure maîtrise de la dépense publique, Les Notes de l'Institut*, avril 2006, 207 pages

Constatant que la situation des finances publiques se dégrade en France malgré les politiques affichées comme prioritaires ces dernières années, l'Institut de l'Entreprise propose dans l'Agenda 2012 de l'Observatoire de la Dépense publique une série de 37 mesures concrètes et chiffrées. Elles permettraient de réduire la dette publique de près de 100 milliards d'euros constants à échéance 2012. L'institut rappelle l'importance d'une pratique régulière et sérieuse de l'évaluation des politiques publiques. Les mesures évoquées concernent les dépenses de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale. Les propositions avancées sont de nature diverse : simplification et rationalisation de procédures administratives, assouplissement de l'organisation de certains services publics, recours plus fréquent au PPP, refonte de certaines politiques sociales, etc.).



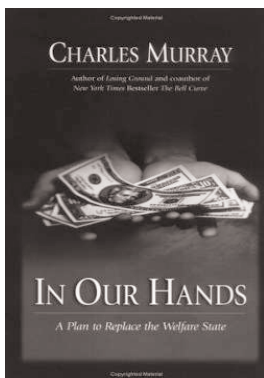
Robert Boyer, *La flexicurité danoise. Quels enseignements pour la France ?*, Paris, CEPREMAP, Coll. "Opuscules", avril 2006, 54 pages

On croyait tout savoir sur le modèle Danois. Dans une note du CEPREMAP, Robert Boyer en fait une lecture personnelle, qui le conduit à comparer le *workfare* à la *flexicurité*. Les deux modèles répondent au changement d'environnement qui implique une adaptation permanente de l'emploi. Le *workfare* fait jouer la pression à l'acceptation d'un emploi par la modestie et la durée relativement brève de l'indemnisation du chômage. L'aspect disciplinaire du marché est premier et correspond en un sens aux enseignements de la théorie du salaire d'efficience, qui fait jouer un rôle déterminant au coût de la perte de l'emploi. La *flexicurité* se propose au contraire d'éliminer l'insécurité traditionnellement associée aux périodes de chômage et de favoriser l'insertion, grâce au recours à une formation pour ajuster les compétences au niveau requis par les nouveaux emplois. La générosité des allocations de chômage vise à éviter la formation de trappes à pauvreté. La *flexicurité* permet l'établissement d'un modèle d'économie apprenante, alors que le *workfare* s'accommode mieux des méthodes tayloriennes classiques.



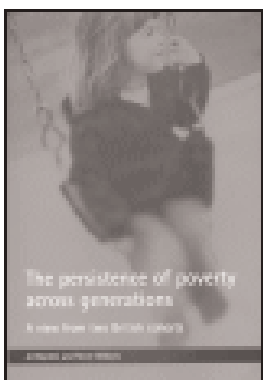
Linda Hantrais, Dimitar Philipov et Francesco C. Billari, *Policy Implications of Changing Family Formation*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, avril 2006, 187 pages

Les comparaisons européennes des "politiques familiales" – une expression qui n'a pas grand sens dans de nombreux pays – sont difficiles. La comparabilité de ces ensembles nationaux d'interventions publiques est même discutée. Il est vrai qu'à la grande diversité des dispositions juridiques et des types de prestations sociales s'ajoute la variété des définitions et des objectifs. Avec les élargissements successifs de l'Union, les différences se sont à chaque fois renforcées. Il est néanmoins toujours possible de repérer des ressemblances et des rapprochements. Démographiquement, l'Union n'est pas une entité homogène, avec d'importantes variations selon les régions ou l'origine des populations. Partout, toutefois, on relève que l'union libre et le divorce se sont répandus tandis que la taille des ménages et le nombre des enfants ont diminué. Cet ouvrage fait utilement le point sur ces changements. Il propose le panorama complet des dépenses et dispositifs publics en direction des familles. Il met enfin l'accent sur la nécessité d'adapter les prestations sociales et l'organisation du travail à une nouvelle norme : le couple bi-actif instable, dans un contexte démographique préoccupant. Pour ce faire, les auteurs plaident pour le renforcement de toutes les mesures (congrés parentaux, équipements et services pour l'accueil des enfants) permettant de concilier, sur le cours entier de la vie, les responsabilités familiales et les souhaits d'investissement professionnel des femmes et des hommes.



Charles Murray, *In our Hands. A Plan to Replace the Welfare State*, Washington, AEI Press, avril 2006, 230 pages

Charles Murray compte parmi les intellectuels américains les plus influents, mais aussi les plus controversés. Dans son nouvel ouvrage, il invite à mettre un terme définitif à l'État providence tel qu'on le connaît. Constatant que les États-Unis dépensent des centaines de milliards de dollars pour les pensions, la santé et la lutte contre la pauvreté, il relève qu'il y a toujours des pauvres, des problèmes d'accès aux soins et des personnes aux retraites insuffisantes. Il propose, radicalement, que les pouvoirs publics – qui selon lui ont failli – n'interviennent plus du tout. En remplacement, chaque personne se verrait directement attribuer, chaque année, 10 000 dollars. À charge, pour elle, de s'assurer et, pour l'État, d'organiser cette refonte totale du système socio-fiscal. Il va de soi qu'une telle "solution" ne se met pas en place du jour au lendemain... Le schéma de Murray est extrême et pourra paraître totalement inapplicable. Il n'empêche qu'il réactive d'anciennes réflexions et propositions autour du revenu minimum universel. Il s'inscrit surtout dans un courant de recommandations visant à responsabiliser les individus en les dotant en capital plutôt qu'en les aidant ponctuellement par des prestations affectées à des risques.



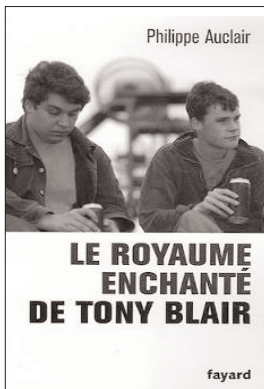
Jo Blanden et Steve Gibbons, *The Persistence of Poverty Across Generations*, Joseph Rowntree Foundation, The Policy Press, avril 2006, 64 pages

Selon ce rapport, le phénomène de persistance de la pauvreté dans le temps s'est accru. Jo Blanden et Steve Gibbons ont exploité des données issues du suivi de deux cohortes de Britanniques qui avaient respectivement 16 ans dans les années 1970 et dans les années 1980. Alors que dans la première cohorte, ceux qui étaient pauvres à 16 ans avaient deux fois plus de "chance" d'être pauvres à 30 ans que ceux qui n'étaient pas pauvres pendant leur adolescence, ce ratio a doublé pour passer à quatre dans la deuxième cohorte. Il semble donc qu'en Grande-Bretagne, la pauvreté juvénile "prédétermine" deux fois plus qu'auparavant la pauvreté à l'âge adulte.



***Der deutsche Arbeitsmarkt im Zeitalter globalisierter Märkte*, rapport du Conseil scientifique du ministère fédéral de l'Économie et des Technologies, Berlin, avril 2006, 39 pages**

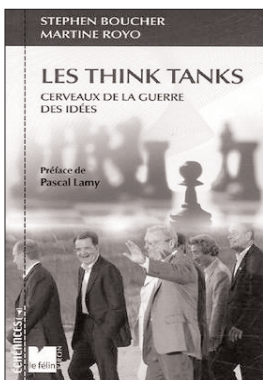
Sorti le 20 avril, ce rapport sur "Le marché du travail allemand à l'ère des marchés mondialisés" montre que la mondialisation n'est pas la cause du taux de chômage élevé en Allemagne. Pour Axel Börsch-Supan, président du Conseil consultatif scientifique auprès du ministère de l'Économie et de la Technologie, "les risques de la mondialisation sont surestimés et ses perspectives sous-estimées". Telle une loupe, la mondialisation grossit les problèmes sur le marché du travail allemand et concentre ses effets à l'échelon local. Si les perdants sont bien connus, les gagnants demeurent anonymes. Les consommateurs, par exemple, bénéficient d'une plus grande palette de produits à bas prix. Selon lui, il n'y aura pas de détérioration sans fin des revenus en Allemagne et, dans les pays émergents, les salaires augmenteront très rapidement. Il ajoute que l'adaptation à la mondialisation passe, selon lui, par l'innovation et la réduction des coûts de transition sur le marché du travail.



Philippe Auclair, *Le Royaume enchanté de Tony Blair*, Fayard, avril 2006, 287 pages

Cet essai, d'un français anglophile et londonien depuis plus de vingt ans, brosse un portrait délibérément à charge de la politique britannique. À contre-courant des jugements habituels, Philippe Auclair, philosophe de formation et journaliste de profession, décortique sans complaisance la mécanique "blairiste", avec données chiffrées à l'appui. La Grande-Bretagne néo-libérale se porterait mal contrairement à l'image d'île "enchantée" qu'elle projette sur le continent. Selon l'auteur, le taux de chômage réel est très supérieur au taux "officiel", pour atteindre 8,8 %. Les inégalités de revenus vont croissant et le déficit budgétaire se creuse. En matière de santé, l'inégalité d'accès aux soins est préoccupante. Enfin, l'éducation ne remplit plus son rôle d'intégrateur social. Politique après politique, au fil de cette exploration de la "Troisième voie", se dévoile, selon l'auteur, une Grande-Bretagne

dont les fractures et les déséquilibres jettent un doute sur l'exemplarité du "modèle" britannique.



Stephen Boucher, Martine Royo, *Les think tanks, Cerveaux de la guerre des idées*, Paris, Le Félin, Coll. "Échéances", avril 2006, 120 pages

Préfacé par Pascal Lamy, actuel directeur de l'OMC, l'ouvrage de Stephen Boucher, spécialiste du lobbying, et Martine Royo présente sur les 25 dernières années la montée en puissance des *think tanks*, ces "réservoirs d'idées" inspirés des modèles américain et britannique. Des exemples intéressants attestent de l'influence politique et stratégique de ces nouveaux centres de réflexions encore peu visibles malgré quelques éclairages médiatiques. Un exemple est le "Project for the New American Century", institut néoconservateur américain, et l'influence qu'on lui attribue à l'origine du dernier conflit irakien. L'ouvrage lève un pan du voile sur l'identité et les groupes représentés, les modes de fonctionnement et d'influence de ces acteurs. Au sein de l'environnement communautaire, une nébuleuse de *think tanks* contribue en permanence à façonner les projets

politiques de l'avenir. Porteurs de questions pertinentes, les auteurs donnent des clés à propos de la position française sur le "marché des idées", ainsi que sur la capacité de l'Europe à affronter les États-Unis dans la course à la "diplomatie intellectuelle".



***Les impôts sur les salaires 2004-2005*, OCDE, mai 2006, 470 pages**

Selon l'édition 2006 de la publication annuelle de l'OCDE "*Les impôts sur les salaires*", parmi les pays de l'OCDE, l'Allemagne, la Belgique et la Hongrie appliquent les prélèvements les plus élevés sur la rémunération d'une personne célibataire percevant le salaire moyen. La notion de coin fiscal sert à mesurer la différence entre ce que les employeurs paient sous forme de salaires et de charges sociales, et ce dont les salariés disposent après impôts et déduction des cotisations de sécurité sociale, en tenant compte des transferts en espèces dans le cadre des programmes publics d'aide sociale. L'OCDE observe que les coins fiscaux ont diminué au cours des dernières années dans la plupart des pays, ce qui serait dû en partie au désir des pouvoirs publics de faire entrer davantage de personnes sur le marché du travail, de manière à compenser les effets du vieillissement démographique. C'est ainsi que certains pays ont ciblé la réduction

du coin fiscal sur les bas salaires, car c'est généralement parmi les personnes qui les perçoivent que l'on observe les taux de chômage les plus élevés. Selon l'OCDE, les réductions du coin fiscal pour les salariés célibataires gagnant les deux tiers du salaire moyen ont été particulièrement fortes depuis 2000 en France (47,4 % à 41,4 %), en Hongrie (48,5 % à 42,9 %) et en Slovaquie (40,6 % à 35,3 %).



Pierre Rosanvallon, Thierry Pech, Éric Maurin et Pierre Veltz, *La Nouvelle critique sociale*, Le Seuil / Le Monde, Coll. "La République des idées", mai 2006, 124 pages

Visant explicitement la refondation intellectuelle d'une gauche réformatrice, "La nouvelle critique sociale" réunit une jeune génération de chercheurs brillants. De Louis Chauvel à Thomas Piketty, en passant par Éric Maurin, ils soulignent dans trois domaines notamment (la panne de la mobilité sociale, la ségrégation résidentielle et l'approfondissement des clivages générationnels), les tensions séparatistes de notre société. S'il n'y a pas unité de thème et de point de vue, il y a bien des convergences sur les constats, en particulier pour ce qui concerne l'incapacité d'évaluer, avec des outils dépassés, l'ampleur d'inégalités multiples et diversifiées. "Le malaise français est d'ordre intellectuel", disent deux des principaux promoteurs de l'opération, Thierry Pech et Pierre Rosanvallon. Aussi la nouvelle critique sociale se lance-t-elle dans l'analyse rénovée des mécanismes

qui président au partage des richesses et des risques aujourd'hui en France. L'ambition est de se faire le portail d'une série de thèses et de solutions (renforcer le dialogue social, développer les mécanismes de discrimination positive dans le domaine scolaire, établir une politique explicite de lutte contre la pauvreté) énoncées depuis le milieu des années 1990 et dont les politiques, à gauche comme à droite, se saisissent.



***L'Europe des fourmis et l'Europe des cigales*, Eurostat, mai 2006, feuilles de données xls en ligne**

L'Office statistique des Communautés européennes et la Banque centrale européenne ont publié pour la première fois des comptes européens des secteurs institutionnels, qui décrivent les flux de dépense et de recette des entreprises, des ménages et de l'État selon des conventions homogènes sur la période 1994-2004. La disparité des comportements d'épargne des ménages est frappante. Au sommet de l'échelle parmi les pays de l'UE-15, les ménages italiens, allemands et français ont épargné respectivement 17 %, 16,1 % et 15,6 % de leur revenu en 2004. En bas de l'échelle, les ménages britanniques et danois ont épargné 4,3 % et 5,7 % de ces mêmes revenus. Cette disparité témoigne de l'hétérogénéité institutionnelle et de l'inachèvement de l'intégration des marchés financiers. Elle incite aussi à s'interroger sur les réserves de croissance de la zone euro : d'un

point de vue purement mécanique, sans tenir compte des multiples effets indirects, si les trois grands pays continentaux alignaient leurs comportements sur ceux du Royaume-Uni ou du Danemark, il en résulterait près de 5 % de croissance supplémentaire pour la zone.

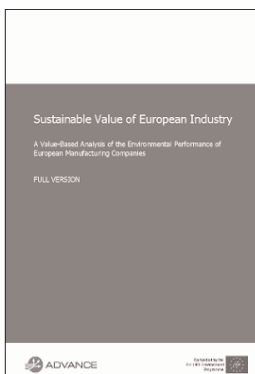
<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/06/70&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>



***Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 79, mai 2006, 270 pages**

Les États-Unis, la France, la Suède ou l'Espagne pourraient enregistrer un retournement du marché immobilier si la hausse des prix se poursuivait au même rythme et que les taux d'intérêt augmentaient de 1 à 2 points, selon une étude de l'OCDE. L'étude vise à mesurer la probabilité que les prix du logement cessent d'augmenter en fonction de variables comme les taux d'intérêt et la variation des prix réels. Il ressort que, dans la plupart des pays, les marchés du logement résisteraient à une hausse de 1 à 2 points des taux d'intérêt à long terme au niveau actuel des prix, sauf au Danemark et en Nouvelle-Zélande où existerait la probabilité d'un ralentissement des prix qui s'élèverait à 40 %. En revanche, si l'on suppose que les prix continuent d'augmenter pendant un an au même rythme qu'en 2005, une hausse des taux d'intérêt ferait passer à 50 % ou plus la probabilité d'un retournement du marché aux États-Unis, en France,

en Irlande, en Espagne et en Suède.



Sustainable Value of European Industry, Advance, mai 2006, 150 pages

Financée par l'Union européenne dans le cadre de son programme Life Environnement, l'étude Advance, menée par un consortium académique, vient de développer pour la première fois une méthode de calcul monétaire de la performance environnementale des entreprises. Sur 65 entreprises européennes analysées, représentant 16 pays et 18 branches industrielles, seules 29 utilisent leurs ressources environnementales de manière écologiquement efficace, les autres détruisant des milliards d'euros. Ainsi Airbus, l'entreprise classée la plus "éco-efficace" en Europe, a atteint une création de valeur durable 4,5 fois supérieure à la moyenne des émissions et de l'utilisation des ressources environnementales produite par l'UE-15. Cette méthodologie de mesure de la valeur ajoutée durable autorise désormais une transcription des mesures environnementales en données financières

utilisables par les places boursières.

<http://www.advance-project.org/survey/download/index.html>

<http://www.advance-project.org/downloads/advancesurveyfullversion.pdf>



Jacques Bichot, Comment financer la protection sociale, Note de l'Institut Montaigne, mai 2006, 88 pages

La rédaction de la dernière note de l'Institut Montaigne, relative au financement de la protection sociale, a été confiée à Jacques Bichot. Dans cette note concise et percutante, l'auteur établit un diagnostic précis de la situation puis invite classiquement à séparer dans la protection sociale ce qui relève de l'assurance, et qui doit être financé par les cotisations, de ce qui relève de l'assistance, et qui a vocation à être financé par l'impôt. La distinction entre cotisations sociales et cotisations patronales n'ayant, selon lui, aucun sens économique, il propose entre autres la suppression des cotisations patronales et le versement direct au salarié du salaire "super-brut" (salaire brut et cotisations patronales actuelles), les cotisations salariales étant ensuite prélevées automatiquement sur son compte, avant de pouvoir être à terme transformées en primes d'assurance. La partie

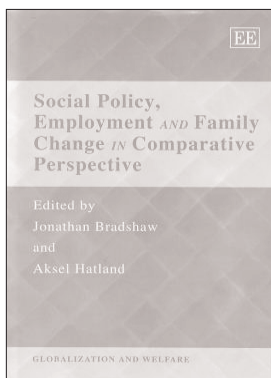
assistance de la protection sociale serait financée par un impôt rénové, ayant fusionné avec une CSG qui serait du même coup "familialisée".



European Biotech Industry Figures Show Signs of Chronic Under-funding, Comparative study on biotech in Europe – Critical 1 comparative study for EuropaBio, mai 2006, 24 diapositives

Selon un rapport réalisé à la demande d'EuropaBio, le secteur européen des biotechnologies souffre d'un sous-financement, à l'origine de l'important retard qu'il accuse sur les États-Unis. Bien que leur nombre soit comparable (1 991 aux États-Unis et 2 163 au sein de l'Union européenne), les entreprises américaines investissent le triple dans la R & D et génèrent le double de capital-risque en comparaison avec leurs homologues européennes, dont moins de 10 % investissent chaque année dans des fonds de capital-risque. En outre, les entreprises américaines génèrent dix fois plus de financements par emprunt que les entreprises biotechnologiques de l'Union européenne. Point préoccupant :

pour pallier au déficit de financement communautaire, les entreprises européennes florissantes se délocalisent vers les États-Unis où elles se voient ainsi garantir un accès rapide aux marchés financiers.



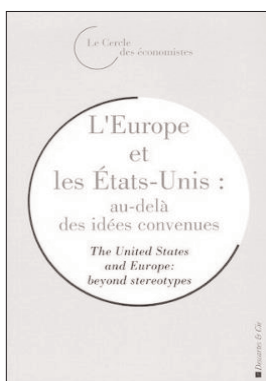
Jonathan Bradshaw et Aksel Hatland (dir.), *Social Policy, Employment and Family Change in Comparative Perspective*, Edward Elgar Publishing, juin 2006, 320 pages

L'institut de recherche norvégien NOVA (Nowergian Social Research) vient de publier une étude comparative des politiques de la famille dans les cinq pays nordiques, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Dans tous ces pays, la famille a été profondément modifiée par la baisse des taux de fertilité et de nuptialité, l'augmentation des ruptures et la monoparentalité. Ces transformations sont également dues à l'augmentation de la participation des mères au marché du travail. Après avoir été pionniers en matière de reconnaissance des nouvelles formes de familles et de conciliation entre travail et vie familiale, les pays nordiques sont aujourd'hui devancés par la Grande-Bretagne ou rattrapés par l'Allemagne. Parmi ces pays, qui ont développé différentes mesures de soutien aux ménages à faible revenu, la Grande-Bretagne a aujourd'hui le système le plus généreux. En revanche, dans les pays nordiques, dans le secteur particulier des familles dont le seul parent est la mère, le taux de pauvreté est plus faible en raison notamment d'un accès plus facile aux services à l'enfance.

Robert J. Sampson et Lydia Bean, "Cultural Mechanisms and Killing Fields: A Revised Theory of Community-Level Racial Inequality" in *The Many Colors of Crime: Inequalities of Race, Ethnicity and Crime in America*, edited by Ruth Peterson, Lauren Krivo, and John Hagan. New York: New York University Press, 2006, 41 pages

À partir d'une double étude sur l'immigration aux États-Unis, Robert Sampson, professeur de criminologie à l'université Harvard, parvient à des résultats empiriques inattendus. L'évolution de l'immigration aurait une incidence négative sur celle des crimes et des délits. Tout d'abord, à partir d'une enquête sur les Américains hispaniques, il constate que la nouvelle génération d'arrivants hispaniques est moins violente que la population blanche ou noire. La raison avancée pour expliquer ce phénomène est l'importance du soutien de la communauté hispanique aux nouveaux arrivants. Une macro analyse vient confirmer cette observation. Depuis les quinze dernières années, l'évolution des crimes et des délits est fonction inverse de l'évolution de l'immigration. Conclusion de l'auteur : "si nous voulons continuer à faire diminuer le crime, la fermeture des frontières n'est pas une réponse adaptée".

<http://www.wjh.harvard.edu/soc/faculty/sampson/>



Jean-Marie Chevalier et Jacques Mistral, (dirs), *L'Europe et les États-Unis : au-delà des idées convenues*, Le Cercle des Économistes, Éd. Descartes & Cie, 2006, 400 pages

Somme des dernières Rencontres économiques 2005 du Cercle des économistes, cet ouvrage aborde la réalité complexe des relations euro-américaines. Le commerce transatlantique représente un tiers des échanges mondiaux. Les échanges des États-Unis avec les 25 sont presque 4 fois plus importants qu'avec le Japon. Globalement, les investissements américains pèsent 60 % des investissements étrangers en Europe (IDE hors Angleterre) tandis que la moitié des investissements européens à l'étranger est réalisée aux États-Unis. Fait intéressant, les IDE croisés français et américains créent autant d'emplois de part et d'autre de l'Atlantique. Mais, le dollar et les émissions de gaz à effet de serre constituent des sources de conflit potentiel entre États-Unis et Europe. Pour autant, l'avenir dessine un monde économique bipolaire dominé par les liens économiques et financiers entre États-Unis et Asie. Entre l'Europe et les États-Unis, les espaces de convergences, qui prédominent, peuvent encore s'élargir (croissance par la recherche et l'innovation, environnement). Au-delà, des efforts sont nécessaires sur la fourniture des "biens publics mondiaux" et la gouvernance mondiale ; le défi étant d'associer la superpuissance américaine à une gestion collective de la mondialisation. L'Europe, quant à elle, doit relever les défis de la construction d'un espace politique, culturel et normatif commun dans lequel elle inscrira son projet collectif. Elle doit également mieux se positionner sur le processus d'harmonisation juridique (*Common Law*, droit des codes, droit de la concurrence) ainsi que sur le rapprochement des cultures d'entreprises.